

Schroder International Selection Fund Société d'investissement à capital variable 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg Grand-Duché de Luxembourg

> Tél.: +352 341 342 202 Fax: +352 341 342 342

20 décembre 2022

Cher Actionnaire,

Schroder International Selection Fund (la « Société ») – modifications de la politique de distribution de certaines catégories d'actions (les « Catégories d'actions »)

Nous vous informons par la présente qu'à la suite d'une récente révision, nous avons décidé de modifier la politique de distribution de certaines Catégories d'actions des compartiments suivants : Schroder ISF Sustainable Multi-Asset Income, Schroder ISF Global Multi-Asset Income and Schroder ISF Asian Credit Opportunities (collectivement, les « Compartiments »). Les modifications apportées à la politique de distribution pour chacune des Catégories d'actions concernées et, en ce qui concerne Schroder ISF Asian Credit Opportunities, à leur dénomination, ¹ sont indiquées en annexe de la présente lettre. La fréquence de distribution des Catégories d'actions ne changera pas.

Ces modifications prendront effet pour les distributions mensuelles devant être versées le **6 février 2023** et les distributions trimestrielles devant être versées le **11 avril 2023** (les « Dates effectives »), conformément au nombre d'actions détenues par les actionnaires à la date d'enregistrement du 25 janvier 2023 pour les distributions mensuelles et du 22 mars 2023 pour les distributions trimestrielles et s'appliquera à toutes les distributions à l'avenir.

Comme indiqué dans le prospectus de la Société, nous examinons périodiquement les Catégories d'actions de distribution fixe et nous nous réservons le droit d'y apporter des modifications. Par exemple, si le revenu d'investissement net de frais est supérieur à l'objectif de distribution fixe, nous pouvons relever le montant à distribuer. De même, nous pouvons juger approprié de déclarer un dividende d'un montant inférieur à l'objectif de distribution fixe.

Les commissions des Catégories d'actions resteront inchangées et les coûts imputables à ces modifications, notamment les coûts réglementaires et liés à la communication aux actionnaires, seront assumés par Schroder Investment Management (Europe) S.A., la société de gestion de la Société.

Rachat ou conversion de vos actions vers un autre compartiment Schroders

Nous espérons que vous opterez pour le maintien de votre investissement au sein des Compartiments après ces modifications. Cependant, si vous souhaitez demander le rachat de votre participation dans les Compartiments ou la convertir vers un autre compartiment ou une autre catégorie d'actions de la Société avant que les modifications n'entrent en vigueur, vous pouvez le faire à tout moment jusqu'à l'heure de clôture des transactions le 20 janvier 2023 pour les distributions mensuelles et le 22 mars 2023 pour les distributions trimestrielles. Veuillez vous assurer que votre instruction de rachat ou de conversion parvient

Conformément aux dispositions du prospectus de la Société, les Catégories d'actions de distribution peuvent être émises avec des fréquences ou des attributs de distribution différents, désignés comme suit :

Fréquence de distribution : M = mensuelle, T = trimestrielle, S = semestrielle, A = annuelle Type de distribution : F = fixe ou V = variable

à HSBC Continental Europe, Luxembourg (« HSBC ») avant cette date limite. HSBC exécutera sans frais vos ordres de rachat ou de conversion conformément aux dispositions du prospectus de la Société. Toutefois, dans certains pays, les agents payeurs, banques correspondantes ou autres intervenants locaux peuvent appliquer des frais de transaction. Il se peut en outre que l'heure locale de clôture des transactions qu'ils appliquent soit antérieure à celle susmentionnée. Nous vous recommandons dès lors de vous renseigner auprès de ces intervenants afin de vous assurer que vos instructions parviennent à HSBC avant l'heure de clôture des transactions susmentionnée.

Nous recommandons aux actionnaires de lire le document d'information clé pour l'investisseur (le DICI) du Compartiment pour la Catégorie d'actions concernée ainsi que le prospectus de la Société, disponibles sur www.schroders.lu.

Pour toute question ou information complémentaire concernant les produits Schroders, nous vous invitons à consulter le site www.schroders.com, ou à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Europe) S.A. au (+352) 341 342 202.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations,

Le Conseil d'administration

Annexe

Liste des Catégories d'actions incluant les modifications apportées aux politiques de distribution au sein de Schroder International Selection Fund

Sustainable Multi-Asset Income

Code ISIN	Devise de la catégorie d'actions	Catégorie d'actions	Politique de distribution actuelle par an	Politique de distribution future par an
LU2097343540	EUR	A Distribution (MF)	3,50 % distribués mensuellement	4,00 % distribués mensuellement
LU2191331896	couverte en AUD	A Distribution (MF)	4,00 % distribués mensuellement	6,00 % distribués mensuellement
LU2275662307	couverte en GBP	A Distribution (MF)	3,50 % distribués mensuellement	4,50 % distribués mensuellement
LU2275662646	couverte en GBP	C Distribution (MF)	3,50 % distribués mensuellement	4,50 % distribués mensuellement
LU2191332357	couverte en HKD	A Distribution (MF)	4,00 % distribués mensuellement	6,00 % distribués mensuellement
LU2191332514	couverte en SGD	A Distribution (MF)	4,00 % distribués mensuellement	6,00 % distribués mensuellement
LU2097344431	couverte en USD	A Distribution (MF)	4,00 % distribués mensuellement	6,00 % distribués mensuellement

Global Multi-Asset Income

Code ISIN	Devise de la catégorie d'actions	Catégorie d'actions	Politique de distribution actuelle par an	Politique de distribution future par an
LU0757359954	USD	A Distribution (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement
LU0757360028	USD	A1 Distribution (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement
LU0757360291	USD	B Distribution (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement
LU0757360374	USD	C Distribution (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement

Page 4 sur 5

LU0879621992	USD	I Distribution (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement
LU0924044398	USD	J Distribution (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement
LU0911024122	couverte en AUD	A Distribution* (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement
LU0908639247	couverte en CHF	C Distribution (QF)	3,50 % distribués trimestriellement	4,00 % distribués trimestriellement
LU0910996080	couverte en GBP	A Distribution (MF)	4,00 % distribués mensuellement	4,50 % distribués mensuellement
LU0894486033	HKD	A Distribution (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement
LU1252709727	couverte en NOK	A Distribution (QF)	4,00 % distribués trimestriellement	4,50 % distribués trimestriellement
LU1273673373	couverte en PLN	A1 Distribution (QF)	4,50 % distribués trimestriellement	5,00 % distribués trimestriellement
LU0924045015	couverte en CNY	A Distribution (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement
LU1188199696	SGD	A Distribution (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement
LU0879622024	couverte en SGD	A Distribution (MF)	4,50 % distribués mensuellement	5,00 % distribués mensuellement

Asian Credit Opportunities

Code ISIN	Devise de la catégorie d'actions	Catégorie d'actions	Politique de distribution actuelle par an	Nom et dénomination futurs de la catégorie d'actions	Politique de distribution future par an
LU1859243864	USD	A Distribution (MV)	Variable mensuelle	A Distribution mensuelle fixe (MF)	5,00 % distribués mensuellement (MF)
LU1859244672	couverte en SGD	A Distribution (MV)	Variable mensuelle	A Distribution mensuelle fixe (MF)	4,50 % distribués mensuellement (MF)

Page 5 sur 5

* Il s'agit de la prime ou de la décote qui peut s'appliquer à la distribution. Les distributions peuvent inclure une prime lorsque le taux d'intérêt d'une catégorie d'actions couverte contre le risque de change est supérieur au taux d'intérêt de la devise de base du compartiment. En conséquence, lorsque le taux d'intérêt d'une catégorie d'actions couverte contre le risque de change est inférieur au taux d'intérêt de la devise de base du compartiment, le dividende peut être réduit. Le niveau de prime ou de décote est déterminé en fonction des écarts entre les taux d'intérêt et n'entre pas en compte dans l'objectif ou la politique d'investissement du compartiment.